

## À la une

### La délimitation des compétences du juge aux affaires familiales et du juge des enfants : un casse-tête enfin résolu ?

note par Julie PIERROT-BLONDEAU et Marion GALVEZ  
sous Cass. 1<sup>re</sup> civ., 20 oct. 2021

*La Cour de cassation explicite clairement les conditions dans lesquelles le juge des enfants peut modifier les mesures ordonnées par le juge aux affaires familiales concernant l'organisation de la vie de l'enfant.*



© Andrii Yalanskyi, AdobeStock

## Actualité

### « Le barreau de Paris doit rester un aiguillon »

entretien avec Julie COUTURIER  
et Vincent NIORÉ

## Technique

### Évaluation foncière du local professionnel occupé par un cabinet d'avocat

par Hervé ZAPF

## Jurisprudence

### Panorama de jurisprudence de la cour d'appel de Montpellier

sous la coordination scientifique de Christophe ALBIGES

## Gazette Spécialisée

### DROIT DES SOCIÉTÉS

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• **Dorothée GALLOIS-COCHET**

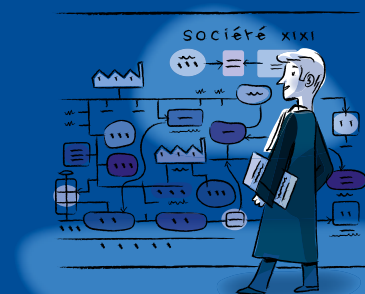
*Professeure à l'université Paris-Dauphine*

• **Maud LAROCHE**

*Professeure à l'université de Rouen Normandie*

AVEC LA PARTICIPATION DE

Clément BARRILLON, Bastien BRIGNON, Matthieu BUCHBERGER, Marie CAFFIN-MOI, Alexandre DALION, Dorothée GALLOIS-COCHET, Guillaume GRUNDELER, Maud LAROCHE, Xavier LEMARÉCHAL, Vincent MALASSIGNÉ, Thibaut MASSART, Célia MAYRAN, Guillaume MEZACHE, Claire-Anne MICHEL, Jean-Marc MOULIN, Bénédicte PÉREZ, Anne RABREAU, Cécile SOMMELET, Mathieu STOCLET et Anne-Françoise ZATTARA





**Vient de paraître**

“ La nouvelle édition de la bible de la profession d'Avocat, abondamment illustrée par des arrêtés disciplinaires ”

Disponible sur



[www.lgdj.fr](http://www.lgdj.fr)

## Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense  
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

P-DG, Directeur de la publication : Bruno Vergé  
Directrice générale déléguée : Emmanuelle Filiberti  
Présidente du Conseil scientifique :  
Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie  
Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach  
Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck  
et Samuel Seroc  
Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville  
Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :  
Tél. : 01 40 93 40 00  
Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :  
Tél. : 01 40 93 40 40  
Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : benoit.favre@lextenso.fr  
Tél. : 01 40 93 40 68

### Tarifs 2022

\* Prix TTC au n° : 20 €  
+ frais de port  
\* Abonnement France (un an) :  
Journal seul : 540,11 € TTC  
Recueils + table seuls : 525,82 € TTC  
Journal, recueil + table : 723,89 €  
\* Abonnement étranger (un an) :  
Journal seul : 609 €  
Journal, recueil + table : 819 €

Internet : gazette-du-palais.fr  
Twitter : @gazpal

Commission paritaire n° 0523 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,  
53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits aux Pays-Bas (couverture, 0% de fibres  
recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),  
issus de forêts gérées durablement ;  
impact gaz à effet de serre  
pour un exemplaire : 208 g éq. CO<sub>2</sub>



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :  
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,  
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par  
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr  
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas  
de page et espaces compris). Nous vous remercions  
par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes  
ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.  
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits  
communiqués.

La Gazette du Palais se réfère de la manière suivante :  
Gaz. Pal. 3 janv. 2021, n° 257k3, p. 27

Nous informons nos lecteurs que la parution  
de la Gazette du Palais reprendra le 11 janvier 2022.  
Excellentes fêtes de fin d'année.

## Actualité

- Contre les attaques sur le manque de moyens dans la justice,  
Éric Dupond-Moretti sort la calculette 5
- La tournée française du commissaire européen en charge  
de la justice, Didier Reynders 8
- Capacité des associations à agir en justice : la mission a rendu  
son rapport 9
- « Le barreau de Paris doit rester un aiguillon »  
entretien avec Julie COUTURIER et Vincent NIORÉ 11

## Technique

- Évaluation foncière du local professionnel occupé par un cabinet  
d'avocat  
par Hervé ZAPF 16
- Caducité ou appel non soutenu (suite... et fin)  
étude par Philippe GERBAY 18

## Jurisprudence

- La délimitation des compétences du juge aux affaires familiales  
et du juge des enfants : un casse-tête enfin résolu ?  
note par Julie PIERROT-BLONDEAU et Marion GALVEZ sous Cass. 1<sup>re</sup> civ., 20 oct. 2021 20
- Loi pour la confiance dans l'institution judiciaire : les dispositions  
sur le secret professionnel de l'avocat sont-elles contraires  
à la Convention européenne des droits de l'Homme ?  
note par Matthieu BOISSAVY sous CEDH, 16 nov. 2021 24
- L'« ultrarestriction » du contrôle du juge de l'impôt au service  
des finances publiques  
note par Maxime CHARITÉ sous CE, 8<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> ch. réunies, 4 oct. 2021 et 22 oct. 2021 29
- Panorama de jurisprudence de la cour d'appel de Montpellier  
sous la coordination scientifique de Christophe ALBIGES 32
- Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation  
par Catherine BERLAUD 38
- Panorama de jurisprudence du Conseil d'État  
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 43
- Panorama de jurisprudence de la CEDH  
par Catherine BERLAUD 46

## Aux marches du Palais

### Portrait

- Jean-Michel Garry, bâtonnier de Toulon 47

## Gazette Spécialisée

### DROIT DES SOCIÉTÉS

Sous la responsabilité scientifique de  
Dorothee GALLOIS-COCHET et Maud LAROCHE

49